

TARIF DES ANNONCES :

Valais	le mm.	9 ct.	9 ct.
Suisse	"	11 ct.	18 ct.
Etranger	"	14 ct.	20 ct.
Réclames	"	24 ct.	40 ct.
Mortuaires	"	18 ct.	20 ct.

Chèques postaux No 11 c 52

Le Rhône

ABONNEMENTS
PAR ANNÉE:

2 fois par semaine Fr.
Mardi et Vendredi 7.—
Avec assurance-accidents
pour 2 personnes 10.50
Bulletin Officiel 5.50

Le Vendredi:
Le plus fort tirage des
journaux du canton

Chèques postaux No 11 c 52

JOURNAL VALAISAN D'INFORMATIONS

ORGANE COMMERCIAL, ARTISANAL ET AGRICOLE, PARAISSANT LE MARDI ET LE VENDREDI

Les abonnés au bénéfice de l'ASSURANCE sont assurés contre les accidents auprès de La Baloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour . . Fr. 1000.— en cas de décès, Fr. 1000.— en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000.— en cas d'invalidité partielle et permanente

La fin du service actif

L'hommage aux drapeaux

(De notre envoyé spécial.) — Fort bien organisée par le commandant de la 3^e division, la cérémonie de l'hommage aux drapeaux, le dimanche 19 août, fut une réussite complète. Cet hommage se traduisit dès le matin en un mouvement de ferveur populaire envers celui qui incarne de façon si parfaite l'armée et le peuple suisses. A 11 h. 1/2, sortant de la Collégiale, accompagné de M. Minger, ancien chef du département militaire, et suivi de MM. von Steiger et Kobelt, le général Guisan sera de nombreuses mains féminines avant de se rendre dans la grande salle du Casino où l'attendaient plusieurs centaines de journalistes venus de tous les points du pays. Il avait tenu, en effet, à remercier personnellement la presse suisse de son attitude pendant la guerre. A son allocution longuement applaudie répondit M. Bridel, de Genève, président de l'Association de la presse suisse, puis la réunion se termina par un apéritif charmant.

L'arrivée du cortège officiel, l'après-midi, sur la place du Parlement, éveilla la curiosité et la sympathie d'une foule innombrable. Le Général est accompagné d'une délégation du gouvernement central qui lui tiendra fidèle compagnie: MM. von Steiger et Kobelt, président et vice-président, avec M. Celio choisi sans doute pour associer à la fête la partie italienne du pays. Le Conseil national est représenté par MM. Aeby et Grimm, le Conseil des Etats par un Thurgovien et un Fribourgeois, les cantons par une délégation de deux ou, comme Genève, Berne et le Tessin, de trois membres. Tous les anciens membres du directoire helvétique sont présents en jaquette et gibus, à l'exception de M. Pilet-Golaz venu en manteau et chapeau gris, sous MM. Calonder, Häberlin, Baumann, Minger et Musy. Dans les délégations d'officiers étrangers, on note la présence de plusieurs Chinois et de quelques Russes dont une femme avec épaulette d'or à une étoile.

Sur la tribune des officiers suisses, nous reconnaissons parmi les colonels de corps d'armée, les divisionnaires, les brigadiers et les chefs de régiment, les colonels Marc Morand et Robert Carrupt, Madame la générale Guisan avec ses enfants et petits-enfants assisteront du haut du balcon du palais du gouvernement à la cérémonie grandiose et émouvante du défilé des drapeaux et étendards de l'armée dont le général Guisan fut le bon génie pendant six ans. Disons ici la profonde impression produite par le passage de l'école d'aspirants qui se tient actuellement à Berne.

L'allocution du commandant en chef, ayant à ses côtés M. le président de la Confédération, rencontra d'autant mieux la faveur de la foule que l'orateur exprima en allemand deux des passages essentiels de son discours. Lorsque M. von Steiger prit la parole, l'huissier fédéral monta auprès de lui sur la tribune pour mieux marquer le caractère officiel de son discours. Parlant avec force et conviction, le président de la Confédération fut interrompu plusieurs fois par les applaudissements de la multitude et termina son allocution par ces mots dits en français: « Vive la patrie! » Le président von Steiger et le chef de l'armée entonnèrent ensuite, avec la foule, l'Hymne national. C'est alors qu'eut lieu l'entrée solennelle des drapeaux au Palais fédéral, où ils passeront une nuit entourés d'une garde d'honneur.

Et puis ce fut le départ du Général, follement applaudi, pour Jugenstorf où avait lieu un dernier « rapport » auquel étaient conviés tous les commandants d'unités d'armée.

La journée du 19 août fera date dans l'histoire de l'armée fédérale.

Le dernier ordre du jour du général Guisan

ORDRE DU JOUR POUR LE 20 AOUT 1945

Officiers, Sous-officiers, Soldats,
C'est aujourd'hui que prend fin l'état de service actif. Instauré à l'ouverture des hostilités avec l'appel des troupes frontières et la mobilisation générale, il cesse, après le licenciement du gros de nos forces, à l'heure où le Commandement de l'Armée achève la partie principale de sa tâche.

Au terme de « mobilisation », je préfère, quant à moi, celui de « service actif ». Parce que « servir », ce fut, pour nous, plus et mieux que « mobiliser ». Servir, c'est donner le meilleur de soi, le donner à son pays. Je voudrais que par ce don, chacun de vous, après avoir servi de 1939 à 1945, se sentit plus fort et plus humain. A notre époque de revendications et de luttes, vous saurez mieux ainsi le prix de ce qu'un homme peut donner — son temps et sa santé — et du sacrifice qu'en prêtant serment, vous avez accepté d'avance: celui de votre vie. Si tous les hommes qui parlent et qui agissent dans ce monde et ce temps savaient cela, nous attendrions avec plus de confiance le retour de la paix.

Avant de vous quitter, j'aurais voulu vous rassembler ou, du moins, vous revoir. Ce n'est pas possible.

Mais je ne vous oublierai pas. J'évoquerai souvent vos visages de chefs et de soldats, tels qu'ils m'apparurent, durant ces six ans, dans les paysages de la frontière et du réduit. Je retrouverai votre regard et le timbre de votre voix, lorsque, chacun dans votre langue maternelle, vous répondiez à votre Général.

Je ne vous oublierai pas, d'autant moins que j'éprouve une grande peine à me séparer de vous. Mais ma retraite ne signifie que le départ d'un chef, d'un homme. L'Armée demeure, et c'est cela qui compte. Je crois, en effet, que notre Pays aura besoin d'elle, plus que jamais, pour demeurer libre d'abord, et aussi parce qu'il trouvera en elle une école d'honneur et de fidélité, une expérience d'entraide dont le bienfait devrait s'étendre à toute notre vie sociale.

Que l'Armée demeure donc, par la vertu de ses traditions. Mais les traditions, à elles seules, ne suffisent pas. L'Armée doit évoluer, se perfectionner et, sans cesse, acquérir une force nouvelle. Sinon, elle ne représenterait qu'un poids mort, une charge trop lourde à nos épaules. Ce sera le premier devoir de ceux qui vindront après moi de maintenir et de préparer, sans relâche, une armée qui soit toujours à la hauteur des circonstances.

Officiers, Sous-officiers, Soldats,
Au dernier jour du service actif, je prends congé de vous, fier d'avoir été votre chef, confiant en vous. Je rentre dans le rang; et je reste, fraternellement, votre Général: **GUISAN**.

L'hommage des gymnastes suisses au Général

Nous lisons dans le « Gymnaste suisse », organe officiel de la S. F. G., l'article ci-après:

Après avoir, la veille, salué tous les drapeaux de nos corps de troupe, le général H. Guisan quittera, le lundi 20 août 1945, ses fonctions de commandant en chef de l'Armée.

Cet événement, il va de soi, ne saurait laisser indifférents les gymnastes suisses, dont 100,000 environ ont servi sous les ordres de celui qui a continué la belle lignée des Dufour, Herzog, Wille.

En tant que citoyens, en effet, les membres de la S. F. G. se doivent de témoigner leur reconnaissance à celui à qui le Conseil fédéral confiait, le 30 août 1939, les destinées militaires de la Suisse, et qui a si bien mérité la confiance mise en lui.

Grâce à ses heureuses initiatives — rappelons-nous le rapport qu'il tint le 1er août 1940 sur la prairie du Grütli, à un moment où tout s'effondrait autour de nous — le général Guisan fit de notre armée un instrument magnifique et susceptible de faire face à toutes les éventualités qui pouvaient se présenter.

Mais grâce aussi, — et nous sommes tentés de dire: surtout — à sa connaissance et à son respect de la « personne humaine », il a fait de tous nos soldats des hommes conscients de la dure mais noble tâche qui leur était dévolue, et prêts à tout sacrifier pour la sauvegarde du pays.

Et le chef qui a atteint ce résultat peut, sans autre, être persuadé qu'il a rempli pleinement la tâche qui lui était confiée.

Mais nous avons des raisons propres de dire notre reconnaissance au Général, nous gymnastes qui avons toujours pensé que seule une préparation physique suffisante devait permettre au citoyen-soldat d'accomplir avec facilité les efforts que le service militaire lui impose.

Sportif lui-même — n'était-il pas délégué de la Suisse au C. I. O. et grand ami de nos sections? — le général H. Guisan a profité de la mobilisation pour intensifier la gymnastique et le sport dans l'armée et surtout pour donner à ces disciplines la base indispensable à leur application rationnelle et intensive.

En agissant ainsi, notre grand chef a contribué dans une large mesure à la diffusion des exercices physiques — car n'oublions pas que les soldats redeviennent « civils » continueront à pratiquer ces exercices, — de sorte que non seulement il a augmenté le potentiel physique de la nation, mais qu'il a donné une sorte de reconnaissance publique aux efforts que la S. F. G. a toujours tentés dans ce sens depuis qu'elle existe.

La paix qui semble revenue, et la fin du service actif ne doivent pas nous faire oublier tout cela. C'est pourquoi nous disons à celui qui va rentrer dans le rang, après avoir commandé notre armée dans des conditions extrêmement délicates et d'une façon brillante:

Mon Général, la S. F. G. et les gymnastes suisses, sachant tout ce que vous avez fait pour le pays au cours des tragiques années 1939-1945, se permettent de vous apporter leur hommage respectueux et l'expression de leur profonde reconnaissance.

Berne et Genève, 17 août 1945.

Au nom de la Société fédérale de gymnastique:
Le président central, **Robert GSCHWEND**.
Le secrétaire central, **John CHEVALIER**.

Des prisonniers allemands rééduqués sont rapatriés

Un premier groupe de prisonniers allemands qui ont été préparés aux Etats-Unis à exercer diverses fonctions en Allemagne, sont arrivés dans leur pays. Ces hommes ont été choisis après de longues observations. Ils exerceront une activité en qualité de spécialistes ou de collaborateurs de maîtres. Il s'agit en particulier d'hommes de métier.

Une école pour la préparation professionnelle des prisonniers allemands a été créée à Quarqueville, en France. Ces prisonniers seront employés plus tard à l'organisation du travail en Allemagne.

Les événements

LA CAPITULATION DU JAPON.

Par suite des tergiversations japonaises, le général Mac Arthur a sommé les plénipotentiaires nippons de se rencontrer à Manille lundi pour la conférence où seront déterminées les modalités de l'occupation du Japon par les troupes alliées. Le premier ministre japonais avait préalablement convoqué une séance de cabinet samedi, au cours de laquelle il fit part de sa volonté de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le salut du pays, en veillant au maintien de l'ordre et de la tranquillité publics. M. Shigemitsu, ministre des affaires étrangères, a notamment déclaré: « Il faut nous mettre en face du fait que nous avons été vaincus. Nous devons voir la situation en face. Les faits doivent être admis tels qu'ils sont et nous devons éviter surtout un optimisme inconsidéré. Tout Japonais devrait lire et relire — et comprendre aussi — les termes de la déclaration de Potsdam énonçant les conditions de la capitulation et l'accepter courageusement. »

Les délégués japonais, savoir le lieutenant-général Takashiro, chef d'état-major général adjoint, le général Kawabe, le contre-amiral Ishiro Yokuyama et Mohio Yakawa, secrétaire aux affaires étrangères, ont atterri dimanche à Manille où une première séance de cinq heures, à laquelle le général Mac Arthur n'assistait pas, eut lieu. Les plénipotentiaires nippons, sur leur demande, ont été autorisés à conserver leurs épées. Cette conférence était consacrée à la question de l'entrée au Japon des forces alliées d'occupation. La conférence a repris lundi à 9 h. 30 et a duré deux heures et demie. La délégation japonaise a quitté Manille aujourd'hui pour rentrer à Tokio.

La reddition des forces nippones réparties sur un front immense, allant du nord de la Mandchourie à Bougainville, dans les îles Salomon, s'effectuait petit à petit. Dans cette dernière île, les troupes de la 16^e armée nipponne ont déposé les armes. En Nouvelle-Guinée, par contre, on se bat toujours dans certains secteurs. A Luçon, deux généraux japonais ont fait, dans le nord de l'île, des propositions de reddition. En Chine, le généralissime Tchang-Kai-Chek a adressé au général Okamura, commandant en chef des forces nippones, un télégramme contenant des instructions précises relatives à l'envoi d'émissaires dans deux villes du Honan occidental, où ils recevront des ordres du commandant en chef des forces chinoises.

Les forces japonaises en Mandchourie ont cessé dimanche la résistance et continuent à se constituer prisonnières. Des parachutistes russes envoyés sur Kharbine, Moukden et Singsing ont annoncé que les garnisons nippones étaient prêtes à se rendre et attendaient l'arrivée des troupes soviétiques.

On estime, dans les milieux officiels de Londres, qu'une escadre britannique se rendra à Hong-Kong pour recevoir l'acte de capitulation de la garnison japonaise.

On annonçait dimanche qu'un plénipotentiaire personnel de l'empereur Hirohito, muni de pouvoirs spéciaux, était en route pour le quartier-général des forces nippones en Birmanie, évaluées à 70,000 hommes. De Batavia, on annonce que les troupes japonaises occupant l'île de Java ont également reçu l'ordre de cesser le feu. Dans les îles Kouriles, cet ordre se fait attendre, tout au moins les Japonais ne se présentent pas pour s'y soumettre puisqu'ils ont tenté samedi de s'opposer au débarquement de troupes américaines à Shimushu. Radio-Tokio a même diffusé un communiqué protestant contre cette manière de faire, estimant que les hostilités ne sont plus autorisées. De source alliée, on n'a fait aucune mention d'un débarquement américain à cet endroit.

L'OCCUPATION DU JAPON.

Si l'on en croit certaines agences, les Alliés occuperont toutes les positions-cléf, renonçant toutefois pour le moment à former un gouvernement militaire, comme cela a dû être fait en Allemagne étant donné la désorganisation complète du pays. La capitale japonaise sera occupée dans quelques jours et la reddition formelle se fera à ce moment à Tokio.

La consternation et la confusion règnent au Japon et ont déjà provoqué des centaines de suicides. Le trafic a presque complètement cessé sur toutes les lignes de chemin de fer et l'évacuation de Tokio a abouti à une désorganisation des services publics et gouvernementaux.

Quant au moral de la population, qui avait été gonflé à bloc après les faciles victoires de l'hiver 1941-1942, on peut se douter du degré où il est tombé. La population admet difficilement une pareille défaite, mais les journaux, obéissant aux instances supérieures, continuent à préparer l'opinion publique à des désillusions encore plus grandes en cherchant à lui expliquer quelles seront les conséquences de l'acceptation de la déclaration de Potsdam.

LE GENERAL DE GAULLE AUX ETATS-UNIS.

Le général de Gaulle, invité par le président Truman, est parti ce matin mardi de Paris à bord de son avion particulier. Dans la capitale française, on attache une grosse importance à ce voyage étant donné l'approche des élections générales. On suppose que les entretiens porteront sur les points suivants:

1. Le statut de l'Indochine et les intérêts de la France en Extrême-Orient.
2. L'avenir de l'empire colonial français et les principes dont devra s'inspirer sa politique coloniale.
3. Le franc français et son taux. (On s'attend à un taux de 1 dollar pour 100 francs, soit plus de 400 francs pour une livre sterling.)
4. L'aide des Etats-Unis à la France sous forme de vivres et matières premières.
5. La question des réparations et celle de l'occupation des zones en Allemagne.

Le point 4 est d'une certaine importance, car une des clauses des accords signés entre les Etats-Unis et la France prévoyait des crédits à long terme, valables pendant une période de trente ans après la cessation de la loi « prêt-bail ».

Or, cette loi ne sera plus appliquée; elle est tombée avec la fin des hostilités. Elle sera vraisemblablement remplacée par des crédits votés par la banque des importations et celle des exportations, moyennant quoi la France pourra obtenir une partie de ce qui lui était alloué en vertu de l'accord « prêt-bail ».

Après sa visite à Washington, le général de Gaulle, qui est accompagné de plusieurs personnalités de premier plan, poursuivra son voyage au Canada où l'attend une invitation de M. Mackenzie King, président du Conseil.

APRES LE PROCES PETAINE.

Selon le « Monde », des informations contradictoires ont été publiées sur les délibérations du jury qui ont précédé à la sentence. Il s'agissait de décider d'abord si l'art. 75 entraînant la peine de mort serait appliqué, ou bien l'art. 87 prévoyant la déportation dans une enceinte fortifiée. Au vote, vingt jurés se prononcèrent pour l'art. 75 et six contre. Un bulletin fut annulé. Il fallait trancher ensuite le cas de l'application intégrale de l'art. 75, soit l'exécution du condamné, contre quoi une petite majorité s'était manifestée. Par mains levées, on décida de se ranger à l'avis de cette dernière. (Suite en page 2.)

Mortalité massive en Allemagne

L'évêque de Chichester a transmis à la revue « Spectator » de Londres un rapport sur les conditions existant en Allemagne orientale et à Berlin. Le rapport dit notamment:

« On se fait à l'étranger une idée entièrement fautive de la véritable situation de l'Allemagne, où la misère prend des proportions effrayantes. Le pays est menacé d'une grave famine si on ne l'aide immédiatement. Les rations attribuées à la population n'existent que sur le papier. En particulier il n'y a ni viande ni lait.

La situation empire journellement par l'arrivée de flots de réfugiés venant des régions orientales du Reich.

Les Polonais chassent toute la population allemande des contrées s'étendant à l'est de l'Oder. Il faut avoir vu ces réfugiés pour se rendre compte de ce drame. Ils n'ont rien d'autre que des loques qu'ils portent sur eux. Ils sont épuisés physiquement et moralement. Sept à huit millions de personnes, en colonnes interminables, sont refoulées d'une ville, d'un village à l'autre, parce que personne ne peut les accueillir et les nourrir. Tout fait défaut, mais notamment les médicaments.

Innombrables sont ceux qui meurent d'épuisement sur les routes. La mort fait une ample récolte dans les rangs de l'enfance. Des milliers de personnes ne voient aucune issue et se suicident. Un Suisse a déclaré que ce qu'il a vu et entendu en Allemagne dépasse de beaucoup tout ce qu'on peut imaginer à l'étranger. »

Une vague de chaleur en Egypte

La plus forte vague de chaleur constatée au cours de ces 50 dernières années a causé la mort à Assuam, en Haute-Egypte, de 27 personnes. De nombreux habitants ont été atteints d'insolation. La population se plaint de ce que le gouvernement égyptien n'ait pas donné suite à ses promesses de planter des arbres pour atténuer la chaleur des rayons solaires. Elle a atteint dans toute l'Egypte un degré des plus élevés. Les voyageurs venant d'Assuam parlent d'un vrai enfer.

Armes nouvelles et stratégie

Le commandant en chef de l'aviation américaine, général Arnold, a fait, au cours d'une conférence de presse, des révélations sensationnelles sur les armes secrètes. Le général Arnold a déclaré notamment: « L'Amérique a des bombardiers bien meilleurs que les fameuses Superforteresses « B 29 », d'un rayon d'action dépassant 8000 kilomètres. Il est nécessaire de maintenir des bases aussi bien dans l'Atlantique que dans le Pacifique. Il faut que les forces aériennes américaines puissent utiliser Tokio comme base pendant de nombreuses années. »

« Le moment viendra, a ajouté le général Arnold, où les bombardiers pourront voler sans équipage et seront dirigés directement sur leur objectif. Nos forces aériennes disposant des bombes atomiques et d'appareils d'action de 8000 km. auraient la supériorité dans une guerre future. Elles assurent ainsi la sécurité du monde et de l'Amérique. »

Il est particulièrement important pour nous de maintenir la ligne des bases allant de San-Francisco par Honolulu, les îles du Pacifique de Midway, Wake et les Mariannes jusqu'à Tokio. Les bases dont nous disposons actuellement dans les Aléoutiennes nous permettent de dominer toute l'Asie. »

Le général Arnold a fait remarquer ensuite que les Etats-Unis ont besoin pour leur défense de bases situées à une grande distance des côtes du Pacifique et de l'Atlantique. Il a refusé toutefois de donner des précisions au sujet des bases de l'Atlantique. Si les Etats-Unis disposent de telles bases, a-t-il dit, « l'évolution se poursuit à la cadence actuelle, on peut être sans soucis de l'avenir. »

Tous les articles de droguerie

Service prompt et soigné
• Expédition partout •

Jean Lugon - Jean Crettex
Téléphone 6 11 92

La bonne vieille droguerie de Martigny



L'apéritif **LUY**

comme d'autres produits réputés, incite à l'imitation
Consommateurs! signalez-nous
les abus dont vous êtes témoins

L'apéritif « LUY », marque déposée,
est fabriqué exclusivement par DIVA S. A., Sion

— D'un formidable swing, cet individu m'a froissé l'orbite, luxé le maxillaire et...
— L'écoutez pas, mon doux juge, j'y ai mis tout simplement un marron sur la cafetière.

Nouvelles résumées

LE ROI LEOPOLD DE BELGIQUE VIENDRAIT EN SUISSE. — Entre les autorités alliées, le prince-régent Charles et le gouvernement belge, un accord est intervenu selon lequel les Alliés ne s'opposeraient pas à ce que le roi Léopold vienne s'établir avec sa famille en Suisse. Il est bien entendu que l'agrément du Conseil fédéral est réservé et que le roi Léopold devrait s'abstenir de toute activité politique.

LE PLAN DE RELEVÉ A PARTIR DU 20 AOÛT. — Dans sa séance de mardi, le Conseil fédéral a adopté le plan de relève qui sera mis en vigueur à partir du 20 août pour les troupes qui seront encore nécessaires pour la garde des internés, les services de l'arrière, ainsi que comme troupes d'exercice pour les cours de tir. Les décisions y relatives seront prises par le Conseil fédéral sur proposition du Département militaire.

LE SUCCÈS D'UNE RECOLTE. — Pendant les vacances d'été, l'office cantonal bâlois du combustible a organisé dans les Grisons divers camps d'écoliers chargés de ramasser des « pives ». Ces camps furent fréquentés par 580 gosses qui pendant quatre semaines ont récolté 300 tonnes de pives, lesquelles seront attribuées, en plus de la ration de combustible, aux buanderies, aux boulangeries, aux cliniques et aux hôpitaux de Bâle. Le produit de la vente servira à couvrir les frais de voyage et de subsistance des braves écoliers.

DES SAUTERELLES A BORDEAUX. — Un nuage de sauterelles s'est abattu sur la région de Bordeaux, ce qui ne s'était jamais produit. Les insectes formaient à certains endroits sur le sol une couche de 12 cm. d'épaisseur. De grands dommages ont été causés aux terrains agricoles. On signale une invasion analogue en Corse. (NR)

UN ENFANT DE LA PREHISTOIRE. — On a trouvé dans l'Etat d'Utah, sur les rives du lac Salé, le squelette d'un enfant qui, de l'avis des anthropologues, a été inhumé à cet endroit il y a une dizaine de milliers d'années. C'est en tous cas le plus ancien squelette humain qui ait été découvert aux Etats-Unis. (NR)

PAS D'AUTOS AMERICAINES AVANT QUATRE ANS. — L'industrie automobile américaine est à un tel point surchargée de commandes qu'elle ne pourra fournir à l'Europe qu'un nombre très réduit de machines à la fin de cette année et ne reprendra pas de livraisons massives avant quatre ans d'ici. (NR)

L'UNRRA ACHETE DES ANES. — L'UNRRA a décidé, en vue du ravitaillement de la population grecque affamée dans les régions montagneuses du pays, d'acheter en Crète 900 mulets et 6000 ânes. Les Allemands avaient enlevé et massacré des milliers d'ânes lors de leur retraite. (NR)

LES PERTES ANGLAISES EN NAVIRES DE COMMERCE. — On communique maintenant que l'Angleterre a perdu depuis 1939 en navires de sa flotte commerciale, 12 millions de tonnes. Le tonnage total s'élevait à 22 millions de tonnes en 1939; les nouveaux navires construits pendant la guerre représentent 5 millions de tonnes. (NR)

BELLE VENDANGE ET PAS DE BOUTEILLES! — D'après une statistique dressée par les autorités d'occupation, la production des vins du Rhin pour cette année dépasserait de 50 % la moyenne. Elle atteindrait donc 150 millions de litres. Mais il manque des bouchons et des bouteilles!

MARTIGNY

Dans nos cinémas

L'ouverture de la saison d'hiver. — Mercredi soir, au Corso, et jeudi, à l'Etoile, ouverture de la saison d'hiver 1945-1946, qui réservera d'agréables surprises aux amis du cinéma.

De très grands films sont arrivés en Suisse et on attend, pour la fin août, quelques films importants qui seront présentés à la grande Semaine internationale du cinéma qui débutera prochainement à Lugano.

Classe 1900 de Martigny et environs

Les contemporains de 1900 de Martigny et environs qui, par erreur, n'auraient pas reçu de circulaire, sont avisés qu'une sortie aura lieu dimanche le 26 août 1945 à Trient. Départ par le Martigny-Châtelard à 8 h. 30. Dîner à 13 h. au Grand Hôtel à Trient. Le Comité.

O. J. du C. A. S.

Réunion au café du Stand, jeudi 23 crt., à 20 h. 30. Course cabane Dufour.

SUISSE

Nouvelles prescriptions sur les groupements politiques étrangers

En date du 18 août 1945, de nouvelles prescriptions du Département fédéral de justice et police entrent en vigueur concernant l'activité de groupements politiques étrangers en Suisse.

Les groupements politiques étrangers doivent notifier leur existence aux autorités cantonales compétentes, leur soumettre leurs statuts et les noms des membres du comité. L'autorité cantonale transmettra chaque demande avec préavis au Département fédéral de justice et police. Les groupements politiques étrangers ayant un caractère de parti exclusif sont interdits.

Les groupements politiques étrangers et leurs membres doivent s'abstenir de toute immixtion dans les affaires suisses. Il leur est interdit d'exercer une pression quelconque sur des tiers. Il est interdit aux étrangers de faire des cortèges et de tenir des assemblées publiques revêtant un caractère politique. Le Département fédéral de justice et police peut cependant accorder, sur la proposition de l'autorité cantonale, des permissions dans des cas particuliers.

Les cantons ont le droit de soumettre à une autorisation et de surveiller les assemblées en local fermé. Il est interdit aux membres de groupements politiques étrangers de porter des uniformes, des parties d'uniformes ou des brassards indiquant leur affiliation à un organisme politique.

Le Département militaire fédéral de justice et police peut interdire et dissoudre les groupements politiques étrangers lorsque leur activité est de nature à affaiblir ou à compromettre la sûreté intérieure ou extérieure, ou le maintien de la neutralité, lorsqu'ils ne sont pas organisés ou dirigés selon des principes démocratiques ou lorsqu'ils violent de façon répétée les présentes prescriptions ou des conditions spéciales qui leur ont été imposées.

Le Département fédéral de justice et police édictera des prescriptions spéciales relatives à l'activité politique des étrangers dans la presse.

Les Américains demandent des Suisses pour l'Allemagne

Les autorités militaires américaines en Allemagne expriment le désir de faire venir un certain nombre de Suisses comme fonctionnaires de l'administration dans les zones américaines en Allemagne. Une délégation américaine a d'ores et déjà pris contact avec les autorités fédérales pour engager des négociations; elle est repartie.

Les fonctionnaires suisses — l'affaire est tout spécialement intéressante également pour le personnel de nos offices de guerre — s'engageraient pour une ou plusieurs années et toucheraient un traitement de 500 à 1000 fr.

Après 15 ans, ils auraient droit à une pension et après cinq années de service, ils pourraient obtenir gratuitement la nationalité américaine.

Il s'agit d'un certain nombre d'interprètes, techniciens, instituteurs, professeurs, etc.

Au cas où les négociations arriveraient à chef, des précisions suivront.

Le rapatriement des internés russes

L'action de rapatriement des internés militaires russes s'est effectivement terminée hier lundi, par le départ d'environ mille hôtes qui ont quitté la Suisse. A la fin du mois, un train sanitaire emportera vers leur patrie environ cent internés russes malades et invalides.

Le rapatriement des 2500 réfugiés civils russes s'accomplira cette semaine au moyen de trois grands transports.

Les anciennes déportées à Montana

Un home d'accueil vient de s'ouvrir à Montana à l'intention d'anciennes déportées françaises en Allemagne. Les jeunes filles, dont plusieurs n'ont pas 20 ans, sont les protégées de Mlle Geneviève de Gaulle qui a connu avec elles les horreurs des camps de concentration, leurs souffrances et leurs misères.

Elles sont arrivées les cheveux rasés, le visage anémié, et dans un état de santé qui attestait à lui seul par quel calvaire elles avaient dû passer. Toute la population compatit à leur sort et souhaite vivement que le climat des hauteurs leur redonne rapidement les forces physiques et la joie de vivre.

Sous le double patronage de M. le consul de France à Lausanne et de M. Elie Zwissig, président de la commune de Sierre, Mlle Geneviève de Gaulle fera une conférence dans cette ville au profit du home d'accueil. C'est de tout cœur que les Valaisans répondront à cette généreuse initiative.

Relations économiques américano-suisses

Le rapport mensuel de la grande banque de New-York « Guarantee Trust Company » consacre aux relations économiques entre la Suisse et l'Amérique, un article disant que l'adaptation de l'économie suisse à l'ensemble de l'économie européenne de paix a une signification particulière. L'article relève que la Suisse n'a pas de mines et travaille principalement pour l'exportation en s'efforçant de fournir des marchandises de première qualité. La Suisse, comme les Etats-Unis, ont intérêt à développer les relations commerciales réciproques qui existaient avant la guerre. On peut espérer que les restrictions apportées à ce commerce par la guerre disparaîtront prochainement.

Toujours les prix!

Si, en considérant l'argent qui file plus vite et le porte-monnaie qui se vide plus rapidement maintenant que tout est plus cher, l'on peut avoir encore une consolation relative, c'est en comparant la hausse des prix d'une guerre à l'autre, de fin 1919 à fin 1944. Après cinq ans d'hostilités, de blocus et de contre-blocus, de guerre sous-marine et de guerre aérienne, on constate que l'augmentation a été, dans une mesure appréciable, moins grande cette fois-ci. Notre pays s'est trouvé pourtant dans une situation plus difficile, dans la guerre totale, avec tout ce que cela comporte de ruines accumulées.

Voulez-vous quelques chiffres? Ils rafraîchiront la mémoire de ceux qui ont oublié ce qu'ils payaient de plus pour vivre en 1919 qu'en 1914. Fin 1944, l'augmentation totale se montait à 72 % (par rapport à 1939) contre 157 % en 1919 (à la fin de la première guerre mondiale). Les prix des denrées alimentaires se sont élevés de 63,9 %. La hausse a donc été freinée cette fois-ci, surtout pour les produits indigènes qui, à cause de l'augmentation de leurs frais de production, n'ont guère fait que reprendre les positions qu'ils avaient perdues avant la guerre, pendant la grande crise agricole mondiale.

Bien que la hausse soit due à des éléments multiples, extérieurs souvent, dont plusieurs échappent aux mesures prises par nos autorités, on n'a que trop la tendance de la faire dépendre, dans les milieux citadins, de la seule augmentation des prix des produits agricoles. Quelle est réellement l'importance de celle-ci? On estimait avant la guerre que le coût de l'alimentation constituait, suivant les ménages et les catégories de la population, du 25 au 40 % du budget total d'une famille citadine. Dans cette somme, les produits indigènes n'entraient que pour une certaine part puisque, jusqu'au début des hostilités, l'importation couvrait plus des deux tiers de notre consommation de pain, près de la moitié de celle de matières grasses (beurre, graisse, huile) et la presque totalité de notre consommation de sucre. Lors d'une augmentation de 10 % du prix des denrées alimentaires, provoquant une hausse de 2,5 à 4 % du coût de l'existence, la part des produits agricoles est donc moins importante qu'on le pense généralement. Il est vrai qu'ils ont pris maintenant une part plus grande avec l'effort des paysans pour étendre leurs cultures, mais n'oublions pas que sans les réserves constituées par nos importations d'avant-guerre, nous n'aurions pu avoir pendant la guerre le rationnement privilégié qui a été le nôtre.

A. R.

TIR

La journée suisse des matcheurs

La journée suisse des matcheurs s'est déroulée dimanche à Zurich avec un immense succès. De très belles performances ont été enregistrées dont celle réalisée au pistolet par Fluckiger (Emmenthal), qui bat le record suisse avec 556 points.

Voici les principaux résultats :

Arme libre, 300 m., 20 coups dans chaque position : La lutte a été acharnée entre Robert Burchler et Zimmermann. Finalement c'est avec un point d'écart seulement que Robert Burchler est sacré champion suisse 1945.

1. Burchler, debout, 178 (89 et 89); à genou, 186 (93 et 93); couché, 186 (94 et 92); total, 550 pts.

2. Zimmermann, 179 (89 et 90); 183 (91 et 92); 187 (93 et 94); total, 549 pts.

Match au pistolet, programme complet : 60 coups :

1. Fluckiger, passes de 93, 89, 95, 95, 96, total 556 pts, champion suisse 1945 et nouveau record national.

L'Illustré

Cette revue consacre sa livraison du 23 août à notre armée à l'occasion de la fin du service actif. Ce beau numéro spécial de 36 pages, richement illustré, constitue à la fois un hommage et un document que beaucoup voudront conserver en souvenir de ces six longues années aux péripéties si diverses.

ÉCHOS ET NOUVELLES

« Mille ans, déjà... »

A Monden (Westphalie), les Alliés viennent d'arracher un « Hitler Eiche », un chêne planté en l'honneur du fuhrer, au pied duquel un récipient de verre avait été enterré qui ne devait être extrait qu'au bout de mille ans. Il contenait trois messages à la gloire du régime.

Le premier disait :

« Quand ce message sera retrouvé, dans mille ans, le monde rayonnera toujours de la gloire du national-socialisme ».

Le second message disait :

« L'admiration craintive qu'inspire notre Grande Allemagne est la preuve de la sagesse politique de notre fuhrer, soutenu par la confiance du peuple allemand tout entier ».

Le troisième message dit que les succès remportés par Hitler montrent qu'il est bien réellement un envoyé de Dieu.

Sagesse chinoise

N'a-t-on pas suffisamment dit que le progrès devait faire le bonheur du genre humain? Nos matérialistes ont été cruellement déçus, car deux guerres mondiales et la bombe atomique viennent de démontrer péremptoirement que le progrès est une chose bien dangereuse dans la main des hommes.

Les Chinois admettent dès longtemps cette vérité que le progrès n'est rien si les hommes sont peu de chose, et ils ne sont pas les moins du monde émerveillés des résultats de notre civilisation. Un écrivain français qui a beaucoup voyagé disait un jour : « Les Chinois ont tous plus ou moins l'idée — et n'est-elle pas juste? — que la valeur réelle d'une civilisation ne se mesure pas à la puissance des moyens qu'elle met au service de l'homme, mais à la hauteur où elle porte l'âme humaine. Nous ne nous ferons pas admirer de ce vieux peuple à coups de gramophones et d'automobiles. Je montrais un jour à un Chinois un avion qui traversait le ciel de Pékin. « N'est-ce pas là, dis-je, une merveilleuse machine? » — « Bah! dit-il, ce n'est qu'un cerf-volant avec un homme dedans! » Et un paysan xénophobe à qui je montrais une locomotive, en disant : « Si les étrangers s'en allaient, comme vous paraissez le souhaiter, qui ferait marcher ces trains? me répondit en souriant : « Mais si les étrangers s'en allaient, qui aurait besoin de ces trains? Personne. »

MONTHÉY

Avant la fête champêtre de la « Lyre montheyenne »

Arrivés à une semaine de cette manifestation musicale à laquelle les organisateurs ont voué leurs soins les plus attentifs, nous pouvons dire sans crainte de nous tromper qu'elle remportera le succès qu'elle mérite.

En effet, la « Lyre montheyenne » a fait appel à cette occasion à des sociétés sœurs telles que l'Harmonie de Monthey, l'« Avenir » de Collombey et l'« Echo de Morgins », Troistorrents.

Chacune de ces sociétés a élaboré et préparé un programme de choix qui attirera certainement la foule des amis de la musique. De plus, un orchestre conduira le samedi et le dimanche soir les adeptes de Terpsichore, tandis qu'une cantine desservie par des consommations de choix contentera même les plus difficiles. Inutile d'ajouter qu'une tombola richement garnie en nombreux et beaux lots fera la joie des heureux gagnants. La Commission de presse.

Tél. 61610 **ETOILE** Tél. 61610

Jeu **OUVERTURE** 23 août DE LA

SAISON D'HIVER 1945-46

N. B. — Pour faciliter notre clientèle, le programme de l'ETOILE débutera le jeudi déjà

Une Ondine

Roman par André Theuriat

Antoinette ne supportait pas qu'on la mit en opposition avec elle-même; pour toute réponse, elle haussa légèrement les épaules. Jacques à son tour se sentait froissé et irrité.

— Je vous en prie, continua-t-il, faites entendre raison à Evonyme.

Et, comme il vit sur la figure de la jeune fille un nouveau signe d'impatience, il ajouta avec un accent impératif :

— Je désire que tout cela finisse!

Antoinette tressaillit à ce ton d'autorité; elle devint rouge et jeta vers Jacques un regard de défi.

— Faites vos commissions vous-même! dit-elle d'une voix brève.

Ces mots étaient à peine sortis de ses lèvres qu'elle regretta déjà de les avoir prononcés. Le forestier avait pâli, et ses yeux avaient pris une profonde expression de tristesse qui remua le cœur de la jeune fille. Elle vit ce regard désolé, fut saisie de repentir, et sautant vivement au cou de Jacques :

— Pardon! s'écria-t-elle, je vous ai fait de la peine, je suis mauvaise!

Il lui serra silencieusement les mains et sourit.

— Oui, continua-t-elle d'un air à la fois suppliant et câlin, je suis mauvaise; mais, je vous en prie, ne

me parlez jamais durement comme tout à l'heure! ma méchante nature emportée, qui se rebelle contre une parole dure, fléchit au moindre mot tendre. Je vous en prie, soyez doux et patient avec moi! Moi, je vous jure de travailler de mon mieux à être meilleure!

Il le lui promit en baisant longuement ses petites mains. Alors un sourire reparut sur les lèvres d'Antoinette, et, levant vers Jacques ses beaux yeux pénitents et caressants :

— Promettez-moi aussi, ajouta-t-elle, que, s'il nous arrive encore de nous quereller, vous ne laisserez jamais passer une nuit sur notre fâcherie.

La paix fut signée; malheureusement elle ne dura pas. Evonyme revint, et reprit son agaçant manège d'amoureux incompris et sacrifié. Antoinette l'accueillit avec plus de réserve, il est vrai, mais le philosophe Ormancey n'eut pas l'air de s'en apercevoir et continua de soupiner. Les froncements de sourcil et les mines moroses de Jacques reparurent, seulement cette fois il ne se plaignit pas; il devint taciturne, et la jalousie s'infiltra lentement dans son cœur. Il se rappela ses premières appréhensions, les assiduités d'Evonyme aux Corderies, la soirée de la fenaison dans le Val de Germaine, les réponses hésitantes d'Ormancey quand il l'avait questionné sur son amour pour Antoinette. Tous ces souvenirs l'assombrirent et le tourmentèrent. La jeune fille s'aperçut de cette maussade humeur et s'en impatienta.

Envahie de nouveau par une mauvaise inspiration, cédant à cette capricieuse témérité qui la poussait toujours à côtoyer les précipices, elle recommença avec Evonyme son jeu d'enfantines coquetteries. Les nuages s'amassèrent plus épais, mais Ormancey continuait à ne s'apercevoir de rien; il fallut que Céline, plus clairvoyante et effrayée de la tournure que

prenaient les choses, se décidât à lui ouvrir les yeux. Un jour qu'il arrivait tout joyeux, il fut reçu dans le jardin par la fidèle bonne, qui ne lui mâcha pas ce qu'elle avait sur le cœur.

— Ecoutez, commença-t-elle, puisque nous voilà entre quatre yeux, il faut que je vous dise une chose, c'est que, si vous continuez vos roucoulements avec Antoinette, vous finirez par nous attirer quelque tablature. C'était l'an dernier qu'il fallait lui faire la cour, quand elle avait le cœur libre; aujourd'hui, elle a un amoureux, adieu paniers, vendanges sont faites... Il vous faut tirer vos guêtres et partir pour Paris, le plus tôt sera le mieux!

Et comme Evonyme, écarquillant ses yeux candides, allait se récrier :

— Oh! je sais bien, poursuivit-elle, que vous n'y entendez point malice; mais il ne faut pas badiner avec le feu. Si Antoinette, qui est une enfant, ne prend pas la chose au sérieux, M. Jacques, lui, n'est ni aveugle ni endurant, et cela finira mal. Or, comme Antoinette l'aime, je n'entends pas qu'on lui fasse du chagrin. C'est pourquoi, dit Céline en ouvrant la porte toute grande, je me suis permis de vous dire tout franc ce qui en est. Un bon averti en vaut deux!

Evonyme se retira la tête basse. « Cette brave fille a raison, songeait-il, je joue un vilain jeu, et l'heure du sacrifice a sonné. » Il résolut de s'éloigner, et, en arrivant à la ferme, il commença ses préparatifs de voyage; mais un des petits travers d'Evonyme était de ne jamais rien faire simplement. Dans les circonstances les plus graves, il lui fallait un accompagnement théâtral, une sorte de mise en scène qui embellit les détails prosaïques des choses. Il se résigna bien à partir, mais il voulait que son départ fût marqué par un incident poétique qui en sauvât la banalité. Après avoir bien cherché, voici ce qu'il

imagina. L'anniversaire de la naissance d'Antoinette tombait le 20 septembre, et ce jour-là précisément avait lieu ce bal d'Arc, auquel la jeune fille avait désiré assister. Il fixa son départ à cette même date, puis il obtint une invitation pour M. de Lisle et sa fille, et la fit envoyer sous enveloppe aux Corderies. Il arrêta ensuite le programme suivant : il conduirait ses amis à la fête d'Arc, et, au milieu du bal, il se lèverait tout envivré de musique, serrerait les mains des deux fiancés, leur ferait solennellement des souhaits de bonheur, et s'évanouirait entre deux accords mélodieux.

Le 20 septembre, Antoinette, radieuse, descendit au jardin. Autour d'elle, comme au fond de son cœur, tout était joyeux : le temps clair, le vent tiède, le soleil souriant. Jacques l'aimait, rien ne s'opposait plus à leur mariage, dont la date était fixée aux premiers jours d'octobre. Jamais la vie ne lui était apparue sous des couleurs plus roses et plus charmantes. Après le déjeuner, Evonyme et Jacques entrèrent au salon, et on se mit à faire un feu de musique. Au même moment, Céline apporta un pli à l'adresse d'Antoinette, qui déchira rapidement l'enveloppe.

— Une invitation pour le bal d'Arc, s'écria-t-elle en battant des mains, moi qui ai justement une toilette toute prête!... Qui m'a fait cette bonne surprise?... C'est vous, Jacques, dit-elle en s'élançant vers le forestier, vous avez deviné mon désir. Merci! Jacques était devenu soucieux.

— Non, répondit-il, l'idée ne vient pas de moi. J'y pensais d'autant moins que, ce soir, je dois me trouver avec M. de Lisle chez le notaire qui prépare notre contrat.

— Ah! reprit la jeune fille d'un air désappointé en jetant l'invitation sur le piano, qui donc alors a eu cette pensée?



VINDEX en tubes
guérit les coups de soleil

guérit les lèvres gercées, les plaies, brûlures et le loup. Le tube fr. 1.25 dans les pharmacies et drogueries.

JEUNE HOMME, 17 ans, cherche place comme apprenti pâtissier
Faire offres sous chiffres R 2234 au journal

Je cherche Correspondance Comptabilité
quelques heures par jour ou par semaine.
Ecrire à René Lambiel, Riddes.

ON DEMANDE, pour institut Bas-Valais, un bon domestique
connaissant les travaux du jardinage. De préférence célibataire. Bons gages. Place stable pour toute l'année. — Faire des offres à Publicitas, Martigny, sous chiffre 79.

Pour vos conserves de tomates
essayez notre antiferment. Envoi franco partout. Droguerie du Lion d'Or Martigny

Représentation
On s'intéresserait pour représentation ou comme dépositaire d'article de consommation courante pour la région de Martigny ou exclusivité pour le Valais. Faire offres sous chiffre R 2240 au journal.

Femme de chambre
propre et active est demandée au plus vite dans petit hôtel de montagne ouvert toute l'année. Bons gages. Faire offres Hôtel Central, Villars s. Ollon.

ON CHERCHE tout de suite
une fille pour la cafétéria. Hôtel National, Montreux.

Fromage
avec le 50 % de coupons, j'expédie bon fromage maigre, tendre et salé, de fr. 2.20 à 2.30 le kg. Bon fromage 1/4 gras, tendre, 2.60 à 2.80 le kg.
LAITERIE E. STOTZER COLOMBIER (Neuchâtel)

On cherche
1 jeune fille de 18 à 25 ans pour aider au ménage,
2 ouvriers pour l'agriculture,
1 arboriculteur,
1 vacher.
Place à l'année. - Bon salaire. Entrée début sept. S'adr. à Dirren frères, Domaine des Iles, Martigny.

Bonne à tout faire
capable cherchée par famille avec 3 enfants. Mme Borel, Vandœuvres près Genève.

jeune fille
sérieuse pr le ménage, et légers travaux de jardin. Occasion d'apprendre la cuisine et la langue allemande. Vie de famille. Références. Jours de congé réglés. Offres avec prétentions à Fam. König, Entrepreneur à Wettwil, Bez. Affoltern.

Nouveaux arrivages de cannelle
moulue et en bâtons. Envoi franco partout. Droguerie du Lion d'Or Martigny

Les petites annonces obtiennent un très grand succès

A vendre, faute d'emploi, un manteau
d'hiver de dame, entièrement doublé satin, en bon état. Vrai tailleur bleu marine, taille 42. Valeur 250 fr., cédé à 100 fr. S'adresser au journal sous R 2239. Pressant.

Si vous manquez de **saccharine**
adressez-vous à la Droguerie du Lion d'Or Martigny Expédition franco partout

Séjour
à RAVOIRE s/Martigny. Deux appart. meublés de 2 ch. et cuis., dans maison neuve, sont à louer, un dès le 25 août, l'autre dès le 1er sept. Téléphoner au no 6 12 38, Martigny-Ville.

JE CHERCHE
une place pour aider au ménage. — S'adresser au journal sous R 2186.

Autant que le cœur vous en dit!
Vous pouvez maintenant acheter autant de „bigrement bon“ que vous en voulez, car pour chaque coupon K, vous en recevez quatre
Et c'est aujourd'hui encore le meilleur et le plus apprécié des petits fromages 3/4 gras

JE CHERCHE une cuisinière
tout de suite ou date à convenir. — S'adresser au journal sous R 2182.

A VENDRE deux jeunes chèvres
S'adresser au journal sous R 2233.

A VENDRE propriété
de 5000 m², sous le Gueret, Martigny. S'adresser au journal sous R 2241.

Jolie chambre
ensoleillée avec eau courante à louer. — A la même adresse, à vendre 2 AUGES en ciment pour porcs. — Fassnacht, Martigny-Ville.

La Bergère d'Evolène
est toujours en vente à l'imprimerie Pillet, au prix de Fr. 1.20

LOTERIE ROMANDE

15 000 lots de Fr.

1500	10.-
1500	15.-
1500	20.-
1500	25.-
300	30.-
75	50.-
15	100.-
10	500.-
1	1000.-
1	5000.-
1	10000.-
1	50000.-

tirage le 15 Septembre

62

SION, Place du Midi Chèques postaux II c 1800

Ouvriers plâtriers-peintres
sont demandés tout de suite. Entreprise Marius Bovisi, Martigny.

Naphtaline
en boules
Prix spéciaux par quantités
Envoi franco partout
Droguerie du Lion d'Or Martigny

HOMME
de confiance
cherche emploi
S'adresser au journal sous R 2232.

Timbres caoutchouc - Imprimerie Commerciale, Martigny

Garage Clerc Richard
La Bâtiarz

Téléphone **61243**

La restauration de l'Abbaye de St-Maurice

A la suite de l'éboulement qui provoqua l'effondrement de la tour et d'une partie de l'église abbatiale et cathédrale de St-Maurice, la reconstruction et la restauration de ces édifices posaient des problèmes complexes qui nécessitaient des études minutieuses. Il parut utile d'étudier, en même temps, des transformations et aménagements dans l'Abbaye elle-même et les dortoirs des élèves.

Pour répondre à ces diverses questions, un concours fut ouvert entre des architectes du Valais et des cantons voisins. Le jury était présidé par M.

Schmid, architecte cantonal du Valais; il comprenait, comme vice-président, M. Blondel, archéologue cantonal de Genève et président de la Société d'histoire de l'art en Suisse, et, comme membres, M. Birchler, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich et président de la Commission fédérale des monuments historiques, M. le chanoine Dupont-Lachenal, président de la Société d'histoire du Valais romand, M. Jungo, directeur des constructions fédérales, à Berne, M. Lateltin, architecte cantonal de Fribourg, et M. Sarrasin, de St-Maurice, ingénieur à Lausanne.

Après un examen approfondi des études reçues, le jury, en tenant compte de l'ensemble des problèmes

posés, a décerné les prix suivants: 1er prix au projet « Plain-chant » (M. Jaccottet, Lausanne), 2e prix au projet « S. Sigismundus » (MM. Dumas et Honegger, Fribourg), 3e prix au projet « Pace felix » (M. Buffat, Genève), 4e prix au projet « Nova et vetera » (M. Zimmermann, St-Maurice).

Les projets sont exposés au Collège de St-Maurice (1er étage, salle de dessin) du 22 août au 2 septembre 1945 inclusivement, de 10 à 12 h. et de 14 à 16 h.

LE TELEPHONE EN AUTO. — C'est à Montréal que circulent les premières autos munies d'un appareil qui permet de téléphoner depuis la voiture, par l'intermédiaire d'une centrale de téléphone par radio.

DE L'ALUMINIUM DE COULEUR. — On a découvert en Angleterre un nouveau procédé électrique qui permet de fabriquer de l'aluminium de diverses couleurs. Il ne s'agit pas de revêtir d'une couleur le métal argenté; la nuance est obtenue directement et s'imprime dans le métal de part en part. (NR)

LES RESERVES CHARBONNIERES ANGLAISES. — Les rapports présentés par les experts anglais au sujet des existences de charbon dans le sous-sol des Iles Britanniques déclarent que ces réserves suffisent pour la consommation intérieure pendant un siècle, même si elle se maintient à un niveau très élevé. Il est cependant nécessaire que les procédés d'extraction soient modernisés. (NR)

Evonyme faisait des mines mystérieuses et riait sous cape.

— C'est vous, Evonyme, continua-t-elle avec une nuance de dépit; à la bonne heure, les affaires sérieuses ne vous absorbent pas, vous, et vous daignez descendre au niveau de la frivole humanité!

Ormancey convint modestement qu'il était l'auteur de la surprise.

— N'y aurait-il pas moyen, ajouta-t-il, de remettre à demain ce rendez-vous d'affaire? Je vais en causer avec M. de Lisle, et s'il dit oui, je vous emmène tous dans un char à bancs qui nous attend à la porte.

Jacques gardait le silence. Evonyme sortit, et les deux amoureux restèrent seuls. Antoinette tambourinait d'un air distrait sur le couvercle du piano; Jacques, les sourcils froncés et l'humeur sombre, allait et venait dans le salon. Il releva tout à coup la tête, et s'arrêtant devant la jeune fille:

— Antoinette, dit-il d'une voix grave, j'ai une prière à vous adresser; faites-moi le sacrifice de cette partie de plaisir.

— Quant à cela, non! répondit-elle impétueusement, c'est de l'égoïsme pur; je conçois que vous soyez fâché de consacrer votre soirée à des affaires ennuyeuses, mais ce n'est pas une raison pour forcer les autres à s'ennuyer loin de vous.

— Il y aura, comme d'habitude, un second bal dans huit jours, et je vous y conduirai moi-même, murmura-t-il en s'efforçant de parler avec douceur, ce ne sera donc qu'un plaisir ajourné; il me semble d'ailleurs plus convenable que vous preniez ce plaisir avec moi qu'avec Evonyme.

— Et pourquoi donc? demanda-t-elle d'un air provocant. Je vous assure qu'Evonyme est un cavalier très prévenant et très respectueux.

— Je ne doute pas du respect d'Evonyme; mais,

ainsi que je vous l'ai déjà dit, ses prévenances mêmes, dans la situation où nous sommes, sont indiscrettes et compromettantes.

— Compromettantes! (Antoinette eut un éclat de rire nerveux.) Voilà que vous retombez dans vos rêveries jalouses! Mon cher Jacques, cette jalousie est parfaitement ridicule!

— Ridicule ou non, dit Jacques, sourdement irrité, elle existe, elle me fait souffrir, et je vous supplie de ne pas jouer un pareil jeu.

Antoinette haussa les épaules et continua de battre nerveusement le bois du piano.

— Et, reprit le forestier d'une voix altérée, si mes prières n'ont pas le don de vous arracher ce léger sacrifice, j'ajouterai qu'au nom de notre amour, je l'exige!

Elle se retourna brusquement pour lancer à Jacques un regard plein de tempêtes:

— Et moi, je n'obéirai jamais à de pareilles exigences!

— Prenez garde! répondit-il avec une froideur apparente; je vais croire que votre désir de plaire à Evonyme est plus fort que votre crainte de me mécontenter. Votre obstination a une allure étrange.

— Et vous, s'écria Antoinette, dont les yeux jetaient des éclairs, votre insistance est pleine de soupçons injurieux que je ne veux pas supporter!

Jacques s'était adossé à la cheminée. Ses yeux avaient une expression presque farouche et semblaient plus noirs que jamais. L'une de ses mains cachée sous sa redingote tordait avec fureur l'étoffe de son gilet. Il se sentait envahi par une colère violente unie à une amère tristesse. Il fit encore un effort pour se contenir et, interrompant le silence qui régnait dans le salon:

— Antoinette, murmura-t-il, je vous en supplie, ne

jouez pas ainsi avec mon cœur. Ce que je souffre en ce moment est impossible à dire!

Elle considéra un instant les traits contractés de Jacques et tressaillit. Un mot de plus, un regard affectueux, une main tendue, et Antoinette, pleine de remords, se fût jetée dans ses bras; par malheur, Jacques n'aperçut pas ce premier frisson d'attendrissement, et, sans lever les yeux, il poursuivit d'une voix saccadée:

— Ecoutez, ceci est très sérieux, et je vous prie d'y penser très sérieusement avant de répondre. Si vous persistez à aller à ce bal, vous me ferez une offense mortelle, et je sortirai d'ici pour n'y revenir jamais!

Tout fut fini; le mauvais ange qui soufflait la violence et la révolte au cœur d'Antoinette l'emporta. Elle redressa la tête d'un air de dépit, et ses yeux reprirent cette teinte troublée qui annonçait la tempête.

— Comme vous voudrez! dit-elle. Je ne cède jamais aux menaces.

— Antoinette!...

Et Jacques fit quelques pas vers la porte vitrée.

— Allez, continua-t-elle sans se retourner, si votre cœur vous dit de partir, partez!

— Adieu donc! s'écria-t-il avec un accent douloureux, mais ferme et résolu.

Et il sortit par le jardin.

Pâle, immobile comme une statue, l'œil fixe, les mains serrées l'une contre l'autre, elle écoutait le sable crier sous les pas de Jacques, qui s'éloignait. Quand elle n'entendit plus rien, elle se retourna, aperçut la lettre d'invitation posée sur le piano, la saisit et la froissa avec colère entre ses doigts.

Au même moment, la porte du salon s'entr'ouvrit. Evonyme entra, la figure épanouie, et s'écria:

— C'est entendu, on renverse la marmite, et je vous emmène dans ma voiture...

Il s'arrêta en voyant la figure bouleversée d'Antoinette:

— Eh! mon Dieu, qu'avez-vous? Où est Jacques?

— Jacques est parti, répondit-elle, et vous pouvez le suivre, car je n'irai pas au bal.

— Comment, balbutia-t-il ébahi, vous y renoncez? Moi qui avais remué ciel et terre pour vous procurer une invitation!

— Votre invitation! dit Antoinette furieuse, tenez, voilà ce que j'en fais!

Elle déchira la lettre avec des larmes de rage et en jeta les morceaux à terre.

Evonyme, effaré, la regardait sans rien comprendre.

— Bonté du ciel! murmura-t-il enfin, qu'y a-t-il?

— Il y a que vos visites me fatiguent, que vos attentions m'obsèdent... Depuis votre arrivée, vous n'avez commis que des maladresses et ne m'avez attiré que des ennuis... J'en suis lasse, horriblement lasse, et je vous prie de me laisser en paix!

Le malheureux, roulant des yeux éperdus, s'agitait avec des mines suppliantes; à la première parole qu'il essaya de proférer, la colère de la jeune fille redoubla.

— Laissez-moi, dit-elle, vous m'êtes insupportable, je vous hais, entendez-vous? Allez-vous-en!

Elle frappait du pied avec violence, et ses lèvres pâlies frémissaient. Ormancey, effrayé, se recula, mais Antoinette n'eut pas l'air de le voir; elle ouvrit la porte et disparut, laissant le triste Evonyme en contemplation devant les débris de son invitation malencontreuse.

(A suivre)